

# Convention financière

## Collège et lycées

Année 2023-2024

### Tarifs mensuels prélevés sur 10 mois

Unité pédagogique	Classes	Contribution famille	Contribution famille + Demi-pension	Contribution famille + Internat*
Collège	6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup>	53.70€	137.10€	
	4 <sup>ème</sup> - 3 <sup>ème</sup>	57.90€	142.20€	329.10€
Lycée général et technologique	Seconde	63.90€	149.70€	355.20€
	1 <sup>ère</sup> - Terminale	69.90€	155.70€	371.70€
Lycée professionnel	3 <sup>ème</sup>	71,00€	143,00€	271.20€
	Seconde Bac pro CV/SAPAT	80,00€	151,00€	291.30€
	Première Bac pro TCVA/SAPAT	80,00€	144,00€	301.80€
	Terminale Bac Pro TCVA/SAPAT	80,00€	139,00€	301.80€

Ticket repas occasionnel pour les externes : 6,70€ avec possibilité de prendre un carnet de 10 tickets.

\* L'internat est ouvert du lundi matin au vendredi soir. Il n'est donc pas possible d'y rester le week-end.

Les tarifs indiqués ci-dessus sont mensuels et prélevés sur 10 mois. Ils n'intègrent pas la cotisation APEL, les fournitures, les TD, l'étude du soir ... Les frais se rapportant à ces rubriques sont ajoutés, s'il y a lieu, aux prélèvements. Les frais liés aux activités péri-éducatives (sorties, voyages ...) sont demandés en complément.

#### Modalités de règlement :

Une facture annuelle est envoyée en octobre. Le règlement peut se faire soit à la réception de la facture par chèque, soit par prélèvement mensuel. Des réductions sont accordées à partir du 3<sup>ème</sup> enfant. Les familles rencontrant des difficultés financières ne doivent pas hésiter à nous en avertir afin que soient recherchées des solutions.